

Historique du bien

(notamment époque de construction ou d'aménagement, usages successifs, anecdotes, etc.) – 100 caractères minimum, 900 caractères maximum

Descriptif architectural et/ou paysager

(notamment style, matériaux et caractéristiques typiques locales, situation du bien dans son contexte environnemental) – 100 caractères minimum, 900 caractères maximum

Etat de dégradation

100 caractères minimum, 900 caractères maximum

◆◆ Le programme de travaux

En quoi consiste le programme de travaux envisagé ?

100 caractères minimum, 900 caractères maximum

Si la demande porte sur un parc ou jardin, quelles sont les interventions ultérieures envisagées dans les 3 ans après la fin des travaux*?

(rattrapage d'entretien et de sécurité, plan de renouvellement de la structure, nouveaux aménagements, etc.) ? À noter : si la programmation de ces interventions a fait l'objet d'un plan de gestion formalisé, n'hésitez pas à le joindre au dossier.

100 caractères minimum, 900 caractères maximum

Montant des travaux (TTC)* :

Date approximative de démarrage des travaux* :

Date approximative de fin des travaux :

◆ ◆ Documents à joindre au dossier

- Les devis correspondants au programme de travaux extérieurs ;
- Un jeu de photos numériques de bonne qualité (300 dpi, en format JPEG ou PNG) prises depuis le domaine public ou depuis le site s'il est rendu accessible au public, ainsi que des détails les plus intéressants ;
- Un justificatif de propriété : acte notarié ou attestation notariale ;
- Pour les copropriétés : procès-verbal de l'assemblée générale validant la demande de label ;
- Un RIB (pour versement de l'aide de la Fondation du patrimoine) ;
- Dans le cas où le demandeur est soumis à un impôt inférieur à 1 300 € avant correction : l'avis d'imposition (N-1)
- Lorsque l'immeuble se situe dans un Site Patrimonial Remarquable ou dans un site classé au titre du code de l'environnement, la copie de la déclaration préalable ou du permis de construire dans le cas où les travaux y sont soumis ;
- L'arrêté de protection si l'immeuble objet de la demande de label est protégé partiellement au titre des monuments historiques (classement ou inscription).

Si la demande porte sur un parc ou jardin :

- Tout document photographique ou d'archive permettant d'identifier la structure ancienne du jardin, notamment photos aériennes, cartes, plans (la recherche de ces archives peut notamment être réalisée auprès de l'Institut national de l'information géographique et forestière, disponible sur <http://www.ign.fr/>, rubrique « Nos publications ») ;
- L'inventaire des végétaux et éléments remarquables.

Ce dossier complété est à transmettre à votre délégation de la Fondation du patrimoine (où se trouve votre immeuble). Toutes les adresses sont disponibles sur www.fondation-patrimoine.org/contact.

◆ ◆ Engagements des demandeurs

Je m'engage à :

Fournir des renseignements exacts ;

Être ou représenter le propriétaire de l'immeuble et avoir obtenu les autorisations administratives relatives au programme de travaux présenté dans le cadre de cette demande de label ;

Ne pas commencer les travaux concernés par la présente demande avant l'octroi du label de la Fondation du patrimoine.

Fait le : _____ à _____

Noms des demandeurs et signatures :

Le présent dossier doit être signé par tous les indivisaires et, pour le cas d'une copropriété, par l'ensemble des copropriétaires ou par le syndic s'il a obtenu l'accord de déposer une demande de label lors d'une Assemblée Générale. S'il y a plus de 3 signataires, merci de joindre un document annexe comprenant toutes les signatures.

En effectuant cette demande, vous donnez votre consentement pour que les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé dans le but d'instruire votre projet et de faire appel à votre générosité. Elles sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Elles seront conservées pendant le délai strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, en justifiant de votre identité, vous pouvez vous opposer à ce traitement, totalement ou partiellement. Vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces différents droits en contactant notre délégué à la protection des données : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

